

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2010

## CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

cocher les cases correspondantes

### IDENTITÉ

NOM : ..... Prénom : .....  
NOM de Jeune fille : .....  
Né(e) le : ..... à : .....  
Nationalité : ..... N° Tél. : .....  
Adresse : .....  
Localité : ..... Code Postal : ! \_ ! \_ ! \_ ! \_ ! \_ !

### FORMATION

Dernière classe fréquentée : ..... date : .....  
Diplôme(s) obtenu(s) – **fournir la copie** : .....  
.....  
Autres (formation professionnelle) : .....

### SITUATION ACTUELLE – joindre un cv actualisé

#### EN EMPLOI :

Nature du contrat (\*) :

- CDI depuis le : .....  
 CDD (préciser les dates de début / fin de contrat) : .....

(\*) Selon votre situation, vous pouvez faire une **demande de congé formation** à votre employeur. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

#### DEMANDEUR D'EMPLOI

- Vous percevez une allocation chômage jusqu'au : .....  
Au titre de :  Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)       Allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Vous êtes reconnu(e) travailleur handicapé
- Vous bénéficiez du RSA
- Vous ne bénéficiez d'aucun revenu

AUTRES CAS : à préciser (scolarisé(e), etc..) .....

Tournez la page SVP

**ATTENTION :** Conformément à l'arrêté 1<sup>er</sup> octobre 2007 :

« l'admission définitive dans une école est subordonnée :

1° A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé, attestant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la fonction.

2° A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccination antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et contre l'hépatite B (3 injections : 1 rappel après la 1<sup>ère</sup> injection 1 mois plus tard et la 3<sup>e</sup> injection 6 mois après la 1<sup>ère</sup> injection). Ce certificat doit également préciser que le candidat a subi un test tuberculinique de moins de un an».

## **LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

1. Fiche d'inscription complétée et signée
2. 1 CV
3. la photocopie de votre carte d'identité valide et / ou de votre passeport ou carte de séjour en cours de validité
4. 3 enveloppes autocollantes (110 x 220) timbrées au tarif en vigueur aux nom et adresse du candidat
5. photocopie de l'attestation carte vitale
6. 1 chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du lycée Léonard de Vinci de 55,00 € (les droits restent acquis à l'école quelque soit le résultat ou en cas d'absence aux épreuves)
7. les photocopies de vos diplômes : CAP petite enfance, BEP carrières sanitaires et sociales, BAC, BTS.....  
(cf. annexe 1 ci-jointe)

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité et aucun délai supplémentaire ne sera accordé.**

**Date de clotûre d'inscription : au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> mars 2010**

Dossier à renvoyer au  
GRETA TERTIAIRE SUD 77  
Inscription concours AP  
Château de la Rochette  
77000 LA ROCHETTE

Date : .....

Signature du candidat :